

MONÉTAIRE

Avenir Monétaire Court Terme

Bénéficiez d'une gestion prudente cherchant à obtenir une performance proche de celle du marché monétaire

Une gestion prudente pour votre épargne

Avenir Monétaire Court Terme est un fonds nourricier⁽¹⁾ de l'action I de la SICAV maître Natixis Cash Euribor. L'objectif de gestion d'Avenir Monétaire Court Terme est identique à celui de sa SICAV maître. Il vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'Eonia capitalisé⁽²⁾, sur sa durée minimale de placement recommandée (au jour le jour⁽³⁾). Pour atteindre son objectif, Avenir Monétaire Court Terme est investi, au travers de sa SICAV maître, dans des titres de diverses natures de la zone euro indexés sur le taux du marché monétaire à 3 mois.

Le fonds s'adresse aux épargnants souhaitant rémunérer leur épargne dans le cadre d'un placement à risque faible sur la durée minimale de placement recommandée.

Une sélection rigoureuse des investissements

Au travers du portefeuille maître, Avenir Monétaire Court Terme est essentiellement investi dans des **titres indexés sur le taux du marché monétaire à 3 mois**, ce qui a pour objectif de profiter du surplus de rémunération offert par rapport aux taux au jour le jour (Eonia). L'univers d'investissement se compose d'émetteurs appartenant essentiellement au secteur privé. Pour effectuer sa sélection de titres, l'équipe de gestion monétaire s'appuie sur les recommandations de l'équipe d'analystes crédit de Natixis Asset Management. Ces derniers assurent un suivi permanent des émetteurs éligibles : publication des résultats, évolutions stratégiques, changements de notation et tout autre événement susceptible de modifier l'appréciation de la solidité financière des émetteurs concernés.

En outre, au sein du département des risques, un service dédié au risque crédit veille en permanence à ce que les conditions d'éligibilité des titres admis dans l'univers d'investissement soient respectées. Le fonds détient **exclusivement des titres de qualité au vu de leurs notations (supérieure ou égale à A2/P2/F2 selon les agences S&P, Moody's et Fitch), et dont la durée de vie à l'acquisition ne dépasse pas 1 an.**

Sélection des émetteurs

- Univers d'investissement
- Recherche financière
- Éligibilité émetteurs et contreparties

Construction du portefeuille

Contrôle
quotidien des
risques

Les points clés

- Une gestion prudente
- Une sélection rigoureuse des investissements
- Une équipe de gestion stable et expérimentée

Focus

L'équipe de gestion monétaire donne la priorité au suivi rigoureux du risque. Le processus de gestion repose ainsi sur une très grande réactivité pour s'adapter en permanence aux évolutions de l'environnement macro et micro-économique. Les gérants n'hésitent pas à être encore plus contraignants que la réglementation dès que les circonstances l'imposent afin d'assurer une meilleure liquidité à l'investisseur.

Caractérisée par une grande stabilité des effectifs, cette équipe de spécialistes présente un historique de performance régulier depuis plus de 10 ans. Elle s'appuie sur les différentes expertises de Natixis Asset Management, notamment en Analyse Crédit, ce qui lui permet de disposer d'une analyse financière indépendante, ne reflétant pas uniquement l'opinion des agences de notation.

Elle bénéficie également de l'expertise d'une équipe spécialisée dans la recherche macro-économique pour analyser les politiques monétaires en zone euro. Enfin, les gérants entretiennent des relations permanentes avec les équipes de la Direction des Risques de Natixis Asset Management.

Un très faible niveau des taux d'intérêt monétaires est susceptible d'entraîner une baisse structurelle de la valeur liquidative du FCPE.

(1) Un FCPE se constitue sous forme de fonds nourricier lorsqu'il est investi en parts ou actions d'un seul OPCVM/Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) et que cet OPCVM/FIA dépasse 85% de l'actif du FCPE. La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM/FIA maître, en raison de ses frais de gestion.

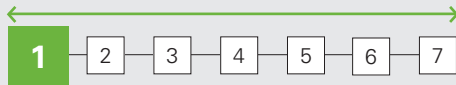
(2) Euro OverNight Index Average. Cet indicateur correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, calculée par la Banque Centrale Européenne à partir de données quotidiennes fournies par un échantillon de banques.

(3) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risque et de rendement croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un FCPE par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale de calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du FCPE, calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

Les risques

Le fonds a le même profil de risque que celui de la SICAV maître. Il est principalement exposé au risque de crédit, au risque de taux et au risque de titrisation.

Les équipes

Natixis Interépargne est leader de la tenue de comptes d'épargne salariale en France avec plus de 3 millions de comptes gérés et 28,54 % de parts de marché⁽¹⁾. Depuis 45 ans, Natixis Interépargne accompagne les entreprises en matière de rémunération complémentaire afin de valoriser durablement leur politique de ressources humaines.

Natixis Asset Management se place au tout premier rang des gestionnaires d'actifs européens avec 294 milliards d'euros sous gestion et près de 633 collaborateurs⁽²⁾. Natixis Asset Management se positionne comme le 4^e acteur français en gestion de trésorerie⁽³⁾, avec 27,7 milliards d'euros sous gestion⁽²⁾.

(1) Source : AFG au 31 décembre 2013.

(2) Source : Natixis Asset Management au 31 décembre 2013.

(3) Source : Europerformance au 31 décembre 2013 –

Famille : Trésorerie - univers des fonds ouverts de droit français.

Contacts Natixis Interépargne

- **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74*
pour les épargnants 02 31 07 74 00*
* coût d'un appel téléphonique non surtaxé
- **Par Internet** : www.interepargne.natixis.com
- **Par courrier ou par fax** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

Caractéristiques principales

| | |
|--|---------------------------------|
| Nom du fonds | Avenir Monétaire Court Terme |
| Univers d'investissement | Titres monétaires à court terme |
| Fonds de fonds | Oui |
| Fonds maître | SICAV Natixis Cash Euribor |
| Forme juridique | FCPE |
| Classification AMF | Monétaires court terme |
| Société de gestion | Natixis Asset Management |
| Déléataire de la gestion comptable | Caceis Fund Administration |
| Teneur de comptes conservateur des parts | Natixis Interépargne |
| Dépositaire | Caceis Bank France |
| Date de création | 23 mars 2012 |
| Devise | Euro |
| Indicateur de référence | Eonia capitalisé |
| Affectation des résultats | Capitalisation |
| Valeur de la part à la constitution | 100 € |
| Durée minimale de placement recommandée | 1 jour ⁽⁴⁾ |
| Fréquence de valorisation | Quotidienne |

(4) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Commissions et frais

- **Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise** :
 - souscription à l'entrée : au plus égale à 1 % du montant du versement
 - rachat à la sortie : néant
- **Commissions indirectes, à la charge du fonds** :
 - souscription : néant
 - rachat : néant
- **Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds** :
0,05 % TTC maximum l'an de l'actif net du fonds
- **Frais de gestion indirects, à la charge du fonds** :
0,20 % TTC maximum l'an de l'actif net de la SICAV maître Natixis Cash Euribor

POINT D'ATTENTION

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en juin 2014, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF et produit à titre purement indicatif.

Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis. Il est disponible sur le site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. Natixis Interépargne et Natixis Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.